(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VIERZON DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	51 526 282	FB		FC	51 526 282
	Production vendue biens *	FD	3 923 465	FE		FF	3 923 465
	Production vendue services *	FG	1 390 129	FH		FI	1 390 129
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	56 839 877	FK		FL	56 839 877
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	224 662
	Autres produits (1) (11)					FQ	125 588
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	57 190 128
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	45 760 990
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(505 689)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	93 839
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 005 567
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	692 311
	Salaires et traitements*					FY	4 464 304
	Charges sociales (10)					FZ	1 337 430
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	693 246
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	128 758
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	19 790
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	55 690 549
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 499 579
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	36 779
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 997
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	40 776
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 270
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	10 270
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	30 506
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 530 085

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : SAS VIERZON DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 603
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	819
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	122 869
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	134 292
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	106 636
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 220
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	5 142
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	129 999
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 292
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	306 017
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	278 389
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	57 365 198
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	56 415 225
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	949 972

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	48 108
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 662
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	41 769
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	76 650
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 737
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	5 142	52 869
Litige prudhommal & reprise prov.antér.	74 140	70 000
Mises au rebut immobilisations	18 219	
Redress.Urssaf 2017-2019	6 603	
Divers	25 894	11 423

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS VIERZON DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : RUE DU MOUTON 18100 VIERZON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 2 2 4 6 3 8 3 7 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	43 001	5 866
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	446 592	277 171
		Constructions	AP	AQ	7 614 251	3 923 333
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 098 342	655 757
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	258 638	38 018
		Immobilisations en cours	AV	AW		28 187
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		704 607
		Prêts	BF	BG	16 050	9 336
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ	BK	11 476 876	5 642 278
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	125 411	4 717 780
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 347	558 375
		Autres créances (3)	BZ	CA		2 504 782
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		2 500 000
		Disponibilités	CF	CG		1 834 156
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		43 531
		TOTAL (III)	CJ	CK	128 758	12 158 625
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	11 605 634	17 800 903

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 686 — (3) Part à plus d'un an CR 840 193

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIERZON DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	7 471 333
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	949 972
	Subventions d'investissement	DJ	367 143
	Provisions réglementées *	DK	346 546
	TOTAL (I)	DL	9 178 996
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	122 157
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	122 157
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 857 951
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 133
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 375 040
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 874 970
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	103 329
	Autres dettes	EA	274 324
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	8 499 750
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 800 903

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 371 717
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	361

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Orial

Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

VIERZON DISTRIBUTION
SAS au capital de 40 000 €uros

ZAC de l'Aujonnière
Rue du Mouton
18100 VIERZON

322 463 837 RCS BOURGES

ORIAL
Associés
EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
SIÈGE SOCIAL
12-15, quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
BUREAU
167, rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS
Associés
EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47

ORIAL PROVENCE
Associé
EXPERTISE COMPTABLE
22, cours Jean Jaurès
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VIERZON DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, et en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 7 juin 2023

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J-P BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	48 868	43 002	5 866	13 692
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	723 764	446 592	277 172	308 171
Constructions	11 537 585	7 614 251	3 923 333	3 763 944
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 754 100	3 098 342	655 757	777 596
Autres immobilisations corporelles	296 657	258 639	38 018	35 010
Immobilisations corporelles en cours	28 188		28 188	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	704 608		704 608	704 609
Prêts	25 386	16 050	9 336	11 860
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**17 119 155**	**11 476 877**	**5 642 278**	**5 614 882**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 843 191	125 411	4 717 780	4 192 874
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	561 723	3 347	558 376	379 961
Autres créances	2 504 782		2 504 782	2 393 007
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 500 000		2 500 000	2 000 000
Disponibilités	1 834 156		1 834 156	1 899 771
Charges constatées d'avance (3)	43 531		43 531	42 378
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**12 287 384**	**128 758**	**12 158 626**	**10 907 990**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**29 406 539**	**11 605 635**	**17 800 904**	**16 522 872**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*8 686*	*11 860*
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*840 193*	*948 453*

Commissaire aux Comptes Orial

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 471 333	6 746 316
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**949 973**	**1 050 018**
Subventions d'investissement	367 143	
Provisions réglementées	346 547	394 273
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**9 178 996**	**8 234 607**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	122 157	192 157
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**122 157**	**192 157**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 857 952	1 725 265
Emprunts et dettes financières diverses (3)	14 133	322 568
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 375 041	4 199 114
Dettes fiscales et sociales	1 874 970	1 554 215
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	103 329	57 878
Autres dettes	274 325	237 068
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**8 499 751**	**8 096 108**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**17 800 904**	**16 522 872**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 128 034	1 417 857
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 371 717	6 678 251
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	361	361
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	51 526 282	46 484 667
Production vendue (biens)	3 923 466	3 774 048
Production vendue (services)	1 390 129	940 450
Chiffre d'affaires net	**56 839 877**	**51 199 164**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	224 663	219 217
Autres produits	125 589	120 637
Total I	**57 190 129**	**51 539 018**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	45 760 990	40 576 239
Variations de stock	-505 689	-445 267
Achats de matières premières et autres approvisionnements	93 840	99 556
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	3 005 567	2 627 999
Impôts, taxes et versements assimilés	692 311	666 304
Salaires et traitements	4 464 304	4 187 873
Charges sociales	1 337 430	1 262 021
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	693 247	713 918
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	128 758	148 012
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	19 791	18 818
Total II	**55 690 549**	**49 855 473**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 499 579**	**1 683 545**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	36 779	33 555
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 998	1 500
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**40 777**	**35 055**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		16 050
Intérêts et charges assimilées (4)	10 270	13 600
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**10 270**	**29 650**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**30 507**	**5 405**
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 530 086**	**1 688 950**

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 604	16 254
Sur opérations en capital	820	50
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	122 869	41 447
Total produits exceptionnels (VII)	**134 293**	**57 751**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	106 637	16 694
Sur opérations en capital	18 220	238
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 143	3 751
Total charges exceptionnelles (VIII)	**130 000**	**20 682**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**4 293**	**37 069**
Participation des salariés aux résultats (IX)	306 017	337 790
Impôts sur les bénéfices (X)	278 389	338 211
Total des produits (I+III+V+VII)	**67 365 198**	**51 631 824**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**66 415 226**	**50 681 807**
BENEFICE OU PERTE	**949 973**	**1 050 018**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*1 663*	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		*2 613*

Commissaire aux Comptes Orial

Annexe

Commissaire aux Comptes
Orial

Règles et méthodes comptables

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 17 800 904 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 949 973 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Constructions : 6 à 30 ans
* Agencements des constructions : 3 à 30 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Mobilier : 6 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Commissaire aux Comptes Orial

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Commissaire aux Comptes
Orial

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 868			48 868
Immobilisations incorporelles	**48 868**			**48 868**
- Terrains	723 764			723 764
- Constructions sur sol propre	7 118 256			7 118 256
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 051 584	567 517	199 773	4 419 328
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 846 678	128 360	220 938	3 754 100
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	276 116	17 323	5 143	288 296
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		28 188		28 188
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**16 024 759**	**741 387**	**425 853**	**16 340 293**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	704 609		1	704 608
- Prêts et autres immobilisations financières	27 910	10 186	12 710	25 386
Immobilisations financières	**732 519**	**10 186**	**12 711**	**729 994**
ACTIF IMMOBILISE	**16 806 146**	**751 573**	**438 564**	**17 119 155**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 176	7 825		43 002
Immobilisations incorporelles	**35 176**	**7 825**		**43 002**
- Terrains	415 593	31 000		446 592
- Constructions sur sol propre	4 294 728	266 387		4 561 116
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 111 168	139 758	197 790	3 053 136
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 069 082	233 962	204 701	3 098 342
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	241 106	14 315	5 143	250 278
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**11 140 038**	**685 421**	**407 634**	**11 417 825**
ACTIF IMMOBILISE	**11 175 214**	**693 247**	**407 634**	**11 460 827**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 135 423 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25 386	8 686	16 700
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	561 723	561 723	
Autres	2 504 782	1 664 589	840 193
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 531	43 531	
Total	**3 135 423**	**2 278 530**	**856 893**
Prêts accordés en cours d'exercice	10 186		
Prêts récupérés en cours d'exercice	12 710		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etablir	6 477
Frs avoirs a recevoir	1 458
Reversements centrale a recevoir	167 820
Associes interets courus à recevoir	15 255
Interets courrus a recevoir	1 278
Total	**192 288**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	394 273	5 143	52 869	346 547
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**394 273**	**5 143**	**52 869**	**346 547**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 143	52 869	

Commissaire aux Comptes
Orial

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	192 157		70 000		122 157
Total	**192 157**		**70 000**		**122 157**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			70 000		

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 à hauteur de 122 157€

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 499 751 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	361	361		
- à plus de 1 an à l'origine	1 857 591	732 191	1 125 400	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 500	11 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 375 041	4 375 041		
Dettes fiscales et sociales	1 874 970	1 874 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	103 329	103 329		
Autres dettes (**)	276 958	274 325		2 633
Produits constatés d'avance				
Total	**8 499 751**	**7 371 717**	**1 125 400**	**2 633**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	867 190			
(**) Dont envers les associés	2 633			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 633 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	483 245	483 245	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**483 245**	**483 245**	

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gdf a payer	34 115
Achats a payer	5 229
Cotisation centrale a pay	184 418
S/traitance a payer	7 414
Charges locatives à payer	5 060
Maintenance a payer	1 166
Frais etudes a payer	503
Interim a payer	23 934
Honoraires a payer	36 073
Publicite a payer	31 455
Frais de déplacement à payer	266
Frais bancaires à payer	14 470
Cotisations a payer	38 400
Frs immobilisations à payer	103 329
Droits d auteurs a payer	2 040
Int.s/emprunt a payer	99
Int.bancaire courus a pay	361
Dettes prov.c.p	205 960
Primes a payer	163 695
Participation des salarie	141 770
Interessement	164 247
Charges soc a payer	34 957
Participat.construct°	19 915
Taxe handicape a payer	5 000
Organic a payer	61 269
Taxe additionnelle	126 400
Charges s/c.p	76 210
Charges s/salaires prov.	60 567
Cvae à payer	2 600
Cfe à payer	33 242
Autres taxes a payer	6 900
Total	**1 591 065**

Comptes de régularisation

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Energie d avance	4 270		
Marchandises d avance	786		
Sous traitance d avance	1 061		
Locations mob.d avance	6 108		
Charges locatives d avance	1 040		
Maintenance d avance	12 648		
Assurance d avance	7 283		
Publicite d avance	10 335		
Total	**43 531**		

Commissaire aux Comptes
Orial

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 923 466		3 923 466
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	362 453		362 453
Ventes de marchandises	51 526 282		51 526 282
Produits des activités annexes	1 027 676		1 027 676
TOTAL	**56 839 877**		**56 839 877**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 1 663 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	5 143	52 869
Litige prudhommal & reprise prov.antér.	74 141	70 000
Mises au rebut immobilisations	18 219	
Redress.Urssaf 2017-2019	6 603	
Divers	25 894	11 423
TOTAL	**130 000**	**134 293**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	949 973
+ Impôts sur les bénéfices	278 389
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 228 362
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-47 727
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 180 635

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 530 086	359 139	1 170 947
+ Résultat exceptionnel	4 293	1 296	2 997
- Participations des salariés	306 017	82 046	223 971
Résultat comptable	**1 228 362**	**278 389**	**949 973**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 20 066 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	346 547
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**346 547**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	426 812
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**426 812**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	**20 066**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS VIERZON DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIERZON FRAB, RUE DU MOUTON 18100 VIERZON. L'option a été renouvelée en date du 19/12/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- Que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat de la société mère.

Le périmètre est composé de :
- la SAS Vierzon Frab (Mère)
- la SAS Vierzon Distribution (Fille).

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 154 personnes dont 1 apprenti et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	124	
Ouvriers	7	
Total	**154**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnements	*18 564 846*
Engagements liés à la responsabilité des associés	*51 703*
Avals et cautions	18 616 549
Engagements en matière de pensions	130 233
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**18 746 782**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 130 233 euros
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,0 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 34 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :
• Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
• Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/12/2021 est la méthode « ANC 2021 ».

VIERZON DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : ZAC de l'Aujonnière
Rue du Mouton
18100 VIERZON

R.C.S. : 322 463 837 RCS BOURGES
SIRET : 322 463 837 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 DECEMBRE 2022)

* Dividendes 325 000,00 Euros
* Réserve ordinaire 624 972,79 Euros

949 972,79 euros

Le dividende global s'élève à 325 000 Euros, soit un dividende de 130 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 390 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 324 610 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques)*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)*
2019	130 €	130,00 € *(soit un montant global de 390 €)*	130,00 € *(soit un montant global de 324 610 €)*
2020	130 €	130,00 € *(soit un montant global de 390 €)*	130,00 € *(soit un montant global de 324 610 €)*
2021	130 €	130,00 € *(soit un montant global de 390 €)*	130,00 € *(soit un montant global de 324 610 €)*

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes	325 000,00 Euros
* Réserve ordinaire	624 972,79 Euros

	949 972,79 euros

Le dividende global s'élève à 325 000 Euros, soit un dividende de 130 Euro par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 390 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 324 610 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

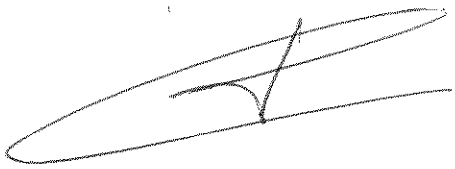
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques)*	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI *(personnes morales)*
2019	130 €	130,00 € *(soit un montant global de 390 €)*	130,00 € *(soit un montant global de 324 610 €)*
2020	130 €	130,00 € *(soit un montant global de 390 €)*	130,00 € *(soit un montant global de 324 610 €)*
2021	130 €	130,00 € *(soit un montant global de 390 €)*	130,00 € *(soit un montant global de 324 610 €)*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIERZON DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 17 800 904 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 949 973 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
* Constructions : 6 à 30 ans
* Agencements des constructions : 3 à 30 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Mobilier : 6 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 868			48 868
Immobilisations incorporelles	**48 868**			**48 868**
- Terrains	723 764			723 764
- Constructions sur sol propre	7 118 256			7 118 256
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 051 584	567 517	199 773	4 419 328
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 846 678	128 360	220 938	3 754 100
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	276 116	17 323	5 143	288 296
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		28 188		28 188
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**16 024 759**	**741 387**	**425 853**	**16 340 293**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	704 609		1	704 608
- Prêts et autres immobilisations financières	27 910	10 186	12 710	25 386
Immobilisations financières	**732 519**	**10 186**	**12 711**	**729 994**
ACTIF IMMOBILISE	**16 806 146**	**751 573**	**438 564**	**17 119 155**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 176	7 825		43 002
Immobilisations incorporelles	**35 176**	**7 825**		**43 002**
- Terrains	415 593	31 000		446 592
- Constructions sur sol propre	4 294 728	266 387		4 561 116
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 111 168	139 758	197 790	3 053 136
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 069 082	233 962	204 701	3 098 342
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 361			8 361
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	241 106	14 315	5 143	250 278
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**11 140 038**	**685 421**	**407 634**	**11 417 825**
ACTIF IMMOBILISE	**11 175 214**	**693 247**	**407 634**	**11 460 827**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 135 423 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25 386	8 686	16 700
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	561 723	561 723	
Autres	2 504 782	1 664 589	840 193
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 531	43 531	
Total	**3 135 423**	**2 278 530**	**856 893**
Prêts accordés en cours d'exercice	10 186		
Prêts récupérés en cours d'exercice	12 710		

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact a etablir	6 477
Frs avoirs a recevoir	1 458
Reversements centrale a recevoir	167 820
Associes interets courus à recevoir	15 255
Interets courrus a recevoir	1 278
Total	**192 288**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	394 273	5 143	52 869	346 547
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**394 273**	**5 143**	**52 869**	**346 547**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 143	52 869	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	192 157		70 000		122 157
Total	**192 157**		**70 000**		**122 157**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			70 000		

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 à hauteur de 122 157€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 499 751 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	361	361		
- à plus de 1 an à l'origine	1 857 591	732 191	1 125 400	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	11 500	11 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 375 041	4 375 041		
Dettes fiscales et sociales	1 874 970	1 874 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	103 329	103 329		
Autres dettes (**)	276 958	274 325		2 633
Produits constatés d'avance				
Total	**8 499 751**	**7 371 717**	**1 125 400**	**2 633**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	867 190			
(**) Dont envers les associés	2 633			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 633 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	483 245	483 245	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**483 245**	**483 245**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Edf gdf a payer	34 115
Achats a payer	5 229
Cotisation centrale a pay	184 418
S/traitance a payer	7 414
Charges locatives à payer	5 060
Maintenance a payer	1 166
Frais etudes a payer	503
Interim a payer	23 934
Honoraires a payer	36 073
Publicite a payer	31 455
Frais de déplacement à payer	266
Frais bancaires à payer	14 470
Cotisations a payer	38 400
Frs immobilisations à payer	103 329
Droits d auteurs a payer	2 040
Int.s/emprunt a payer	99
Int.bancaire courus a pay	361
Dettes prov.c.p	205 960
Primes a payer	163 695
Participation des salarie	141 770
Interessement	164 247
Charges soc a payer	34 957
Participat.construct°	19 915
Taxe handicape a payer	5 000
Organic a payer	61 269
Taxe additionnelle	126 400
Charges s/c.p	76 210
Charges s/salaires prov.	60 567
Cvae à payer	2 600
Cfe à payer	33 242
Autres taxes a payer	6 900
Total	**1 591 065**

Comptes de régularisation

Notes sur le bilan

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Energie d avance	4 270		
Marchandises d avance	786		
Sous traitance d avance	1 061		
Locations mob.d avance	6 108		
Charges locatives d avance	1 040		
Maintenance d avance	12 648		
Assurance d avance	7 283		
Publicite d avance	10 335		
Total	**43 531**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 923 466		3 923 466
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	362 453		362 453
Ventes de marchandises	51 526 282		51 526 282
Produits des activités annexes	1 027 676		1 027 676
TOTAL	**56 839 877**		**56 839 877**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 1 663 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	5 143	52 869
Litige prudhommal & reprise prov.antér.	74 141	70 000
Mises au rebut immobilisations	18 219	
Redress.Urssaf 2017-2019	6 603	
Divers	25 894	11 423
TOTAL	**130 000**	**134 293**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**949 973**
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	278 389
Résultat avant impôt	**1 228 362**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	-47 727
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**1 180 635**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 530 086	359 139	1 170 947
+ Résultat exceptionnel	4 293	1 296	2 997
- Participations des salariés	306 017	82 046	223 971
Résultat comptable	**1 228 362**	**278 389**	**949 973**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 20 066 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires Liés aux provisions pour hausse des prix Liés aux plus-values à réintégrer Liés à d'autres éléments	346 547
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**346 547**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice Liés à d'autres éléments	426 812
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**426 812**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**20 066**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1995, la société SAS VIERZON DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIERZON FRAB, RUE DU MOUTON 18100 VIERZON. L'option a été renouvelée en date du 19/12/2014.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- Que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale,
- Que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat de la société mère.

Le périmètre est composé de :
- la SAS Vierzon Frab (Mère)
- la SAS Vierzon Distribution (Fille).

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 154 personnes dont 1 apprenti et 8 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	124	
Ouvriers	7	
Total	**154**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les sommes ne sont pas mentionnées car elles feraient état de salaires individualisés.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautionnements	*18 564 846*
Engagements liés à la responsabilité des associés	*51 703*
Avals et cautions	18 616 549
Engagements en matière de pensions	130 233
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**18 746 782**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 130 233 euros
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,0 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 34 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :
• Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
• Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/12/2021 est la méthode « ANC 2021 ».